

France-Rungis: District heating

OJ S 248/2017 28/12/2017

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: SEMMARIS (Société d'exploitation du marché international de Rungis)

Postal address: 1 rue de la Tour — BP 40316

Town: Rungis

NUTS code: FR107 Val-de-Marne

Postal code: 94152

Country: France

Contact person: Vincent Frachon

E-mail: vincent.frachon@semmaris.fr

Telephone: +33 141808179

Internet address(es):

Main address: www.rungisinternational.com

I.3. Communication

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

<http://www.rungisinternational.com>

Additional information can be obtained from another address:

Official name: SEMMARIS

Postal address: 1 rue de la Tour — BP 40316

Town: Rungis

NUTS code: FR107 Val-de-Marne

Postal code: 94152

Country: France

Contact person: Isabel Marques

E-mail: isabel.marques@semmaris.fr

Telephone: +33 141808147

Internet address(es):

Main address: <http://www.rungisinternational.com>

Tenders or requests to participate must be submitted to the following address:

Official name: SEMMARIS

Postal address: 1 rue de la Tour — BP 40316

Town: Rungis Cedex

Postal code: 94152

Country: France

Contact person: Isabel Marques

Telephone: +33 141808147

E-mail: isabel.marques@semmaris.fr

NUTS code: FR107 Val-de-Marne

Internet address(es):

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Société d'économie mixte soumise à l'ordonnance n° 2015-899 du 23.7.2015 et au décret n° 2016-360 du 25.3.2016

I.5. Main activity

Other activity: Marché de gros alimentaire

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Marché public global de performance portant sur la conception, l'exploitation et la réalisation de travaux sur le réseau de chaleur de la SEMMARIS

II.1.2. Main CPV code

09323000 District heating

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Base: marché public global de performance portant sur la conception, l'exploitation et la réalisation de travaux permettant:

- la modification du régime de température actuel d'eau surchauffée (HT) à basse température (BT) pour les zones MIN, centre routier, hôtels,
- le maintien en haute pression pour l'antenne SICUCV,
- la création pour la zone entrepôts d'un réseau en eau chaude (BT) pour couvrir les besoins et raccorder les bâtiments SEMMARIS,
- le marché de base prévoit trois tranches conditionnelles.

Option 1: concession de travaux et de services du réseau de chaleur propriété de la SEMMARIS sur la zone dite Senia.

Option 2: marché d'exploitation du réseau de chaleur propriété de la SEMMARIS sur la zone dite Senia.

Le candidat doit expressément répondre aux 2 options.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

45232140 District-heating mains construction work, 45232220 Substation construction work, 50720000 Repair and maintenance services of central heating

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR107 Val-de-Marne

Main site or place of performance: Marché international de Rungis

II.2.4. Description of the procurement

La SEMMARIS, société d'économie mixte gestionnaire du marché d'intérêt national de Rungis, est propriétaire d'un réseau de chaleur alimenté à 99 % par l'énergie issue de l'usine d'incinération attenante. Le réseau s'étend sur les communes de Rungis, Chevilly-Larue, Thiais et Orly. Il est divisé en 2 zones majeures:

- zone MIN, centre routier, hôtels, entrepôts: environ 20 000 ml (12 500 ml HT + 7 500 ml BT) de réseau distribuant 130 GWh de chaleur par an. Les bâtiments de cette zone sont en majorité propriété de la SEMMARIS,
- zone Senia: environ 9 000 ml de réseau (8 600 ml HT + 400 ml BT) distribuant 20 GWh de chaleur par an. Les bâtiments de cette zone située à l'est du MIN ne sont pas propriété de la SEMMARIS.

La SEMMARIS souhaite engager les travaux nécessaires à la modification du régime de température de son réseau sur la zone MIN/Centre routier/Hôtels (passage d'un régime «eau surchauffée (HT)» à un régime «eau chaude (BT)») et à la pérennisation de ce dernier. Le contenu du marché et les travaux à engager pour l'offre de base sont définis ci-dessous. Pour les options, se reporter à l'article II.2.11:

Base: marché public global de performance portant sur la conception, l'exploitation et la réalisation de travaux portant sur:

- la modification du régime de température actuel d'eau surchauffée (HT) à basse température (BT) pour les zones MIN, centre routier, hôtels,
- le maintien en haute pression pour l'antenne SICUCV et la mise en conformité au regard de la réglementation en vigueur,
- la création pour la zone entrepôts d'un réseau en eau chaude (BT) pour couvrir les besoins et raccorder les bâtiments SEMMARIS.

Les travaux envisagés suite aux études de faisabilité consistent en:

- la réfection de portions de réseau en eau surchauffée (HT) et en eau chaude (BT),
- le remplacement des équipements primaires de génie thermique et hydraulique en sous-station,
- la construction (génie civil et génie thermique) de sous-stations d'interface.

Le candidat effectuera ses propres études afin de définir le programme de travaux qu'il propose.

Le marché de base prévoit 3 tranches conditionnelles:

- tranche conditionnelle 1 (TC1): les travaux de création d'une sous station d'une puissance de 15 MW fonctionnant au secondaire au régime de 105/70 °C et implantée à proximité du péage EE1 sur le réseau entrepôts,
- tranche conditionnelle 2 (TC2): les travaux de création d'une sous station d'une puissance de 15 MW fonctionnant au secondaire au régime de 110/90 °C et implantée à l'extrémité sud de la zone entrepôts,
- tranche conditionnelle 3 (TC3): création d'une sous-station d'interconnexion pour le réseau de la zone Senia.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 84

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

La durée du marché est de 72 mois. Il pourra être renouvelé pour une période d'une année, soit un total de 84 mois.

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 5 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Références pour des opérations similaires.

Qualité des références fournies et implicitement respect des demandes formulées dans les chapitres III.1) conditions de participation et VI.3) informations complémentaires.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Option 1: concession de travaux et de services du réseau de chaleur propriété de la SEMMARIS sur la zone dite Senia.

Le concessionnaire assure:

- l'entretien, la maintenance, le renouvellement des installations et les travaux que le candidat jugera nécessaire à l'exercice de ses missions,
- la gestion administrative, financière et technique,
- la relation avec les acteurs locaux, les collectivités et administrations afin de promouvoir et mettre en œuvre des actions de communication afin de développer le réseau de chaleur,
- les achats de chaleur,
- la relation avec les abonnés, la gestion de leurs abonnements et leur facturation par application de tarifs de vente compétitifs vis-à-vis des autres sources d'énergie,
- l'optimisation de la gestion afin de maîtriser les coûts,
- la couverture des risques liés à son activité.

La durée envisagée de la concession est de 13 ans.

Option 2: exploitation et maintenance du réseau de chaleur propriété de la SEMMARIS sur le périmètre de la zone dite Senia.

L'arrêt de l'exploitation du réseau de la zone Senia pourra être envisagé en cours de marché.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Les variantes sont autorisées. Les documents de la consultation préciseront leurs exigences minimales.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

- DC1 assortie des attestations en vigueur. Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales,

- DC2,
- une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23.7.2015 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés,
- la liste des sous-traitants envisagés,
- Kbis,
- appartenance à un groupe. Dans l'affirmative, merci d'indiquer le nom du groupe,
- description de l'actionnariat,
- présentation synthétique de la structure de l'entreprise.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global portant au maximum sur les 3 derniers exercices,
- déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les 3 derniers exercices disponibles. Du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les 3 derniers exercices disponibles,
- déclarations appropriées de banque ou, le cas échéant, preuve d'une assurance (valable) des risques professionnels pertinents,
- bilans ou extraits de bilans, concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

- liste des travaux exécutés au cours des 5 dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution des travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux, identifient les travaux similaires traités conjointement avec le groupement et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin,
- liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services, assortie d'attestations de bonne exécution, fournis au cours des 3 dernières années. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution ainsi que les prestations ou services similaires traités conjointement avec le groupement et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin,
- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années,
- indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public,
- description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public,
- indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public,
- certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants ou tout autre moyen de preuve équivalent.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Les travaux devront être réalisés au plus tard dans les 3 ans suivant la date de notification.

Les travaux devront être réalisés dans des conditions qui permettent de maintenir l'exploitation du site de façon satisfaisante (livraison de chaleur, accès, circulation etc...).

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.5. Information about negotiation

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 13/02/2018 Local time: 16:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

Date: 06/03/2018

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Le marché comportant des prestations de conception, le marché est passé selon la procédure concurrentielle avec négociation (article 25 du décret 2016-360 du 25.3.2016).

En application de l'article 73 du décret n° 2016-360 du 25.3.2016 la SEMMARIS à la possibilité de négocier les offres initiales et toutes les offres ultérieures à l'exception des offres finales. Elle se réserve également la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

La procédure pourra également se dérouler en phases successives de manière à réduire le nombre d'offres à négocier en application des critères définis dans les documents de la consultation.

La SEMMARIS se réserve la possibilité de passer ultérieurement des marchés négociés pour la réalisation d'ouvrages et la prestation de services similaires (art. 30-7° du décret n° 2016-360 du 25.3.2016). Le marché pourra faire l'objet de modifications (articles 139 et 140 dudit décret).

Les candidats devront remettre des études d'avant projets sommaires (APS).

Une prime de 15 000 EUR HT sera attribuée aux candidats ayant remis une offre régulière et conforme aux prescriptions du cahier des charges. Ce montant sera déduit du montant de l'offre retenue.

Pendant la phase de sélection des candidatures, aucun dossier de consultation ne sera transmis. Il sera adressé aux 5 candidats retenus.

En l'absence de plateforme dématérialisée, le dossier de candidature peut être adressé par voie postale à SEMMARIS — Isabel Marques — 1 rue de la Tour — BP 40316 — 94152 Rungis Cedex ou déposé contre récépissé à la même adresse, 6e étage, bureau n° 639 (ouvert de 9:30 à 12:30 et de 14:30 à 16:30 du lundi au jeudi et de 9:30 à 12:00 le vendredi).

Les candidatures/offres reçues par voie électronique seront rejetées.

Indiquer impérativement l'objet du marché sur l'enveloppe extérieure.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Melun

Postal address: 43 rue du Général de Gaulle

Town: Melun

Postal code: 77008

Country: France

E-mail: greffe.ta-melun@juradm.fr

Telephone: +33 160565630

Fax: +33 160566610

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Melun

Postal address: 43 rue du Général de Gaulle

Town: Melun

Postal code: 77008

Country: France

E-mail: greffe.ta-melun@juradm.fr

Telephone: +33 160565630

Fax: +33 160566610

VI.5. Date of dispatch of this notice

22/12/2017